

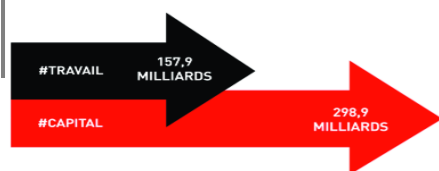
**L'histoire a montré qu'il était possible de tenir les engagements pris devant le peuple !
Non, le renoncement n'est pas une posture obligatoire, surtout pour un ministre de gauche !**

Augmenter les recettes sans pénaliser les familles : C'est possible !

Il faut oser rompre avec les dogmes de la théorie économique libérale dominante qui présentent le financement de la protection sociale comme un handicap pour l'économie : « Charges sociales » qui élèveraient de façon excessive le « coût du travail ».

A l'opposé de cette conception libérale, le financement de la protection sociale, par les cotisations sociales, constitue un facteur de développement des ressources humaines, un moteur pour un autre type de progression de la productivité du travail et un autre type de croissance.

PART DES COTISATIONS SOCIALES ET CHARGES FINANCIÈRES
POUR LES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES



• CHARGES FINANCIÈRES - DIVIDENDES ET FRAIS FINANCIERS (BANCAIRES...)
• COTISATIONS SOCIALES - COTISATIONS SOCIALES EMPLOYEURS EFFECTIVES

Une relance nouvelle est nécessaire et exigerait aussi une réforme de justice et d'efficacité sociale de la fiscalité.

Elle impliquerait une nouvelle politique industrielle.



Pour une gestion Démocratique !
La gestion de la sécurité sociale doit être confiée à ceux qui lui apportent la richesse et à ceux qui en bénéficient. Il faut revenir aux élections des représentants dans les conseils d'administration.

Reprenre le pouvoir sur l'argent

- ⇒ Suppression des 30 milliards d'exonérations de cotisations sociales patronales ;
- ⇒ Taxer les revenus financiers des entreprises ;
- ⇒ Moduler l'impôt sur les sociétés et les cotisations sociales pour pénaliser les entreprises qui délocalisent, qui développent leurs placements financiers, ou qui se servent des nouvelles technologies pour supprimer des emplois et dégrader les conditions de travail ;
- ⇒ Créer un Pôle public bancaire et financier pour développer un autre logique ;
- ⇒ Créer un « Fonds national de sécurisation de l'emploi, de la formation et des revenus ». Transformer la BCE et la Banque de France. Création d'un Fond européen de développement social, écologique et solidaire au service de l'emploi et des investissements utiles.
- ⇒ Création de pouvoirs nouveaux pour les salariés et leurs représentants dans leurs entreprises, ainsi que des citoyens dans les institutions bancaires et les collectivités territoriales.

S'il avait fallu subordonner l'ambition sociale et politique aux moyens financiers de l'État à la libération, rien n'aurait été réalisable !

Nous croyons à une sécurité sociale remboursant à 100% tous les soins prescrits, pour lutter contre le renoncement aux soins et la dégradation de la santé dans notre pays.

Nous refusons que la France connaisse les affres d'une santé ultralibérale comme celle désastreuse imposée aux peuples de Grèce, d'Espagne, du Portugal ou de Grande Bretagne.

Pour une sécu et une protection sociale de haut niveau pour tous en 2015,

OUI, LA SÉCURITÉ SOCIALE SOLIDAIRE EST PLUS QUE JAMAIS MODERNE !

LA SANTÉ, NOTRE BIEN COMMUN

Je m'engage et je renforce le Parti Communiste Français

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 E-mail : _____ Tél : _____

Renvoyer à : PCF Espace Bale Nuée - Av. Dr E. Blanc 83160 La Valette - Tél. : 04 94 23 43 92 - @ : federation-pcf-var@wanadoo.fr

1945 - 2015 70 ans la SéCuRité SoCiale SolidaiRe :

**PCF
VAR**

une idée d'avenir !

**FRONT
DE GAUCHE**

Il y a un peu plus de 70 ans, le Conseil National de la Résistance décidait la création de la Sécurité sociale, dans l'enfer de l'occupation nazie !

Il y a 70 ans, un ministre communiste, **Ambroise Croizat**, secrétaire général de la fédération CGT de la métallurgie, s'est employé sans compter pour concrétiser cet engagement en construisant la sécurité sociale solidaire.

UN CONCEPT REVOLUTIONNAIRE

L'ambition ne s'inscrit plus seulement dans les limites étroites de l'impératif économique et social de « reconstituer la force de travail »

« L'ambition est d'assurer le bien être de tous, de la naissance à la mort, de faire de la vie autre chose qu'une charge, un calvaire.. »

« Désormais nous mettrons l'homme à l'abri du besoin ; nous en finirons avec les angoisses du lendemain. Outre le fait qu'elle ouvre pour la première fois au monde le droit à la santé pour tous, notre sécurité sociale basée sur la solidarité a pour objectif de redresser la France de ses ruines. Elle offre aux salariés une tranquillité sociale qui lui permettra de reconstruire le pays à l'aune de ses besoins » .



Son courage politique a permis de résister à toutes les forces qui s'opposaient à cette avancée que le monde entier nous envie encore.

La sécurité sociale, loi humaine et progressiste, est partie intégrante de notre système de protection sociale !

C'est dans la clandestinité que le programme du CNR a été rédigé pointant les nationalisations et la sécurité sociale comme les deux piliers de la république nouvelle.

C'est ainsi que dans le contexte des rapports des forces de l'époque est née sous la présidence de De Gaulle la "sécu" ou sécurité sociale.

Mais le patronat, la droite et les forces libérales ne l'ont jamais accepté et n'ont cessé de vouloir remettre la main sur cette énorme masse financière (350 milliards d'€) qui leur échappe, que sont les cotisations sociales et par là-même briser les principes d'unicité et d'universalité de la Sécurité Sociale.

Cette volonté de casse de la Sécu s'est faite alternativement par des ministres des Affaires sociales de gouvernements de droite comme de gauche, jusqu'à aujourd'hui avec la loi de santé et le plan Valls.

70 ans après, la Sécurité sociale reste une idée neuve ! L'heure n'est pas à une commémoration aux accents consensuels pour une sécurité sociale du siècle dernier.

la sécurité sociale solidaire est une idée d'avenir

Un regard historique

L'accélération actuelle de la privatisation de la santé et de l'Assurance maladie fait suite à **40 ans de remise en cause du modèle social français** avec la volonté de le déconstruire méthodiquement.

1^{er} ACTE : réduire « l'offre de soins » et les dépenses remboursées.

1984, Sous le Ministère **Bérégovoy** : **30 000 lits fermés, instauration du numéris clausus** élément essentiel de la crise de la démographie médicale.

2^{ème} ACTE : 1993: **Mesures Balladur** de désindexation des retraites par rapports aux salaires, passage des 10 meilleures années dans le privé aux 25 meilleures pour le calcul du montant de la retraite

3^{ème} ACTE : 1995 : **Plan Juppé** . Outre l'attaque frontale

contre les régimes spéciaux, il constitue la matrice de la contre réforme néoconservatrice qui sera développée par les lois suivantes (Douste-Blazy et Bachelot).

Nouvelle gouvernance : mise sous tutelle par l'État de la Sécurité Sociale et vote par le parlement de la loi de financement de la Sécurité Sociale (PLFSS).

Réforme de l'Hôpital : création des **Agences Régionales**

Hospitalières, partenariat "public/privé".

Maîtrise comptable des dépenses de santé au lieu de la réponse aux besoins.

4^{ème} ACTE : **Loi Douste-Blazy**: Généralisation de la tarification à l'acte (T2A).

Création de l'HAS (haute autorité de santé), entrée des assurances privées au cœur de la gestion de la sécurité sociale, mise en place du médecin traitant.

5^{ème} ACTE : **La loi Bachelot** poursuit le travail ! Elle met en place les outils de la privatisation de l'hôpital public.

6^{ème} ACTE : **Marisol Touraine** est à la manœuvre! après la loi Bachelot, la loi santé actuelle approfondie la territorialisation de l'offre de soin par pilotage régionalisé dans un cadre financier contraint.

Tout cela accompagné de l'organisation par les différents gouvernements qui se sont succédés d'une baisse importante des recettes dues essentiellement aux exonérations de cotisations sociales des employeurs, à la montée du chômage, à la non revalorisation des salaires, retraites et pensions.

ILLUSTRATION DE L'AFFRONTEMENT DE CLASSE

La répartition : financement direct de la protection sociale sans passer par les marchés financiers !

Sécurité Sociale Française : Une double ambition d'universalité et de solidarité.

Le rôle des forces populaires a été déterminant : Les acquis et les aspirations de 1936 n'ont jamais été oubliés !

Le prélèvement se fait à la source sur la richesse créée par le travail dans l'entreprise.

Ces richesses sont mutualisées pour répondre aux besoins sociaux en donnant corps à un double principe de solidarité :

« Je cotise selon mes moyens et reçois selon mes besoins »

Dès sa mise en place, la sécu propose un remboursement à 80% des soins, l'ambition étant d'aller aux 100%.

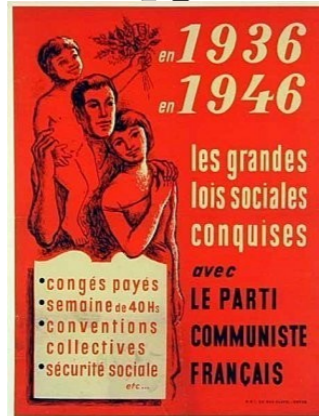
Aujourd'hui, on nous explique qu'il faut diminuer les dépenses de santé si nous voulons préserver notre régime par répartition.

C'est faux ! Petit à petit on s'éloigne d'une prise en charge à 100% par la sécu, les mutuelles augmentent leurs cotisations, nombre de personnes ont déjà renoncé à se soigner et le "RESTE A CHARGE" pour la grande majorité ne cesse d'augmenter.

C'est cela qui remet en cause la solidarité et qui fragilise le système par répartition !

En fait il faudrait diminuer les dépenses de santé REMBOURSEES dans une société ou naturellement elles appellent à être plus importantes !

LE VERITABLE ENJEU EST L'AUGMENTATION DES RECETTES EN RAPPORT DES BESOINS DE NOTRE SOCIETE DANS UNE CONCEPTION SOLIDAIRE ET UNIVERSELLE !



JE LUTTE DES CLASSES

Extraits de la Citation d'un article de Denis Kessler, alors numéro deux du CNPF, dans la revue Challenges le 4 octobre 2007, Nicolas SARKOZY est alors président de la république

Denis Kessler : "Il s'agit de défaire méthodiquement le programme du CNR"

Adieu 1945, raccrochons notre pays au monde !

Le modèle social français est le pur produit du Conseil national de la Résistance. Un compromis entre gaullistes et communistes.

Il est grand temps de le réformer, et le gouvernement s'y emploie.

Les annonces successives des différentes réformes par le gouvernement peuvent donner une impression de **patchwork**, tant elles paraissent variées, d'importance inégale et de portées diverses : **statut de la fonction publique, régimes spéciaux de retraite, refonte de la Sécurité sociale, paritarisme...**

A y regarder de plus près, on constate qu'il y a une **profonde unité à ce programme ambitieux.**

La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance !

A l'époque, se forge un pacte politique entre les gaullistes et les communistes.

Ce programme est un compromis qui a permis aux premiers, que la France ne devienne pas une démocratie populaire et aux seconds d'obtenir des avancées toujours qualifiées d'«historiques» et de cristalliser dans des codes ou des statuts, des positions politiques acquises.

Ce compromis, forgé à une période très chaude et particulière de notre histoire, se traduit par la création des **caisses de Sécurité Sociale, le statut de la fonction publique, l'importance du secteur public productif et la consécration des grandes entreprises françaises qui viennent d'être nationalisées, le conventionnement du marché du travail, la représentativité syndicale, les régimes complémentaires de retraite, etc.**

Le problème de notre pays est qu'il sanctifie ses institutions, qu'il leur donne une vocation éternelle, qu'il les «tabouise» en quelque sorte. Si bien que lorsqu'elles existent, quiconque essaie de les réformer apparaît comme animé d'une intention diabolique. Et nombreux sont ceux qui s'érigent en gardien des temples sacrés, qui en tirent leur légitimité et leur position économique, sociale et politique. Et ceux qui s'attaquent à ces institutions d'après guerre apparaissent sacrilèges. (fin de citation)

70 ANS DE LUTTES POUR PRESERVER ET DEVELOPPER LES CONQUIS ISSUS « DES JOURS HEUREUX »

Avec cet anniversaire c'est aussi celui des conquêtes historiques qui s'en sont suivis!

le statut de la fonction publique, les nationalisations, le statut des agents EDF, celui des cheminots puis des travailleurs de l'état en 51, les conventions collectives, la représentativité syndicale, les régimes complémentaires de retraite, etc.

Mais l'histoire continue avec l'actuel gouvernement qui est en train de détricoter le code du travail en renversant la hiérarchie des normes donnant la primauté aux accords d'entreprises !

La prise en charge des besoins de santé est un marqueur essentiel pour une politique vraiment de gauche.

Le seul raisonnement possible : **l'Humain d'abord** ! Aujourd'hui, il doit être à la mesure des exigences portée par la volonté majoritaire de mieux vivre sa vie :

- ⇒ Des dépenses de santé remboursées à 100% par la sécurité sociale ;
- ⇒ La retraite pleine et entière à 60 ans ;
- ⇒ L'accès de l'hôpital public partout sur tout le territoire ;
- ⇒ Une politique familiale active préservant et promouvant les droits des femmes dont celui du travail ;
- ⇒ Une prise en charge à 100% par la sécurité sociale de la perte d'autonomie tout au long de la vie ;
- ⇒ Des repères pour faire implorer la gestion actuelle de notre protection sociale, gangrenée par l'objectif de baisse de dépenses de santé prises en charge solidairement.

Nos valeurs et nos choix : Rompre avec les choix ultra libéraux qui ne servent que les intérêts financiers.

Nous voulons reconstruire et développer un service public de santé basé sur la proximité et la qualité des soins.

Cela implique :

- ⇒ **D'abroger la loi BACHELOT et les autres !!!**
- ⇒ **De développer et d'investir dans l'hôpital public,**
- ⇒ **De faire un moratoire sur les fermetures de services et rouvrir les structures de proximité,**
- ⇒ **De stopper l'externalisation de toutes les missions dites non soignantes,**
- ⇒ **De redonner toute sa place à la Démocratie et à l'intervention des acteurs de l'hôpital.**

